

e) Dans le cadre de son programme télévisé l'ONU en action, le Département a coproduit avec l'Unesco deux documentaires vidéo sur la restauration du Sanaa ainsi que sur la restauration de certains édifices importants du Bénin. Un article de la Chronique des Nations Unies, bulletin trimestriel, a été consacré aux efforts que l'Unesco continue de déployer en vue de la protection du patrimoine culturel et naturel, tel qu'il est défini dans la Convention de 1972 relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial.

2. Droit au développement

14. Le Département a multiplié ses activités relatives au développement économique en prévision des manifestations majeures qui auront lieu à la fin de 1989 et en 1990, à savoir : la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et l'adoption de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement. Il élabore actuellement une stratégie d'information visant à sensibiliser un vaste public à ces réunions et aux questions qui y seront abordées.

15. Une pochette contenant une documentation complète sur la crise de la dette a été mise au point en octobre 1989 pour faire connaître au public le rapport présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale au sujet de la crise de la dette extérieure et du développement (A/44/628). Cette pochette, qui contient des documents de base, des varia, des représentations graphiques et des notes d'information, a été diffusée dans le monde entier, en anglais, en français et en espagnol.

16. En outre, les documents suivants se trouvent à divers stades de la production :

a) Un ensemble de documents sur la pauvreté, dont un résumé du rapport présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le thème de la coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (A/44/467), un article de fond et des représentations graphiques;

b) Des documents de base et des notes d'information spécialement prévus pour les organisations non gouvernementales et pour les médias, des émissions pour la radio et la télévision dans le cadre des réunions préparatoires en vue de l'adoption de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement et des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale qui se tiendra en 1990;

c) Une série de produits concernant la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, élaborés en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour le commerce et le développement.